VENTES AL'ENOAN.

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

Danziger & Tessier

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIATRE

VENTE EN PARTA RODER. SUCCESSION DE

No 81,879-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

TOAR DANZIGER & TERRIER.—C. A.

Tosaser Excanteur.—Bureau 134 rue Careadelet.—Ma EDI, le 26 novembre 1907. &
midi, à la Bourse dus Propriétas Fouchres, 311
rue Bareans, il sera vendu à l'enabère publique, en vertu d'un jugement readu le 14
jain 1907 et signé le 20 jain 1907
par l'Hea. Geo. H. Théard, juge de la
sundite Cour, Divisien E et d'un ordre daté
le 18 sotabre 1907 de l'Enn. Geo. H. Théard,
Division E, hemelogant la procédure d'une
sans mbiés de famille tenne pardevant U. O.
Fri ditoha, notaire, dans l'affaire ci-dassus
intituies la propriété el-agrée décrite, à eavest.

vert.

L' Trois certains lets de terre, avec les bâtisses et amélierabless qui s'y trouvent, atc.és dans le Premier District de cette ville, flat e l'ilet borné par les rues Poydras, Magadate l'Ilet borné par les rues Peydras, Maga-et. Natchez et Tohoupitonias, désignés est de lets 2 det 5 sur un plem de voyer fait par Charles de Armas, député veyer général, date le 27 avril 1858, et auneré à un sote pas-é en l'étade de Théodore Guyol, anoien petarre en cette ville, le 28 mes 1858. Le les Ma : formant l'ancolmura des rues Pevdras et peraire en cette ville, le 25 mas 1 k56. Le let No : formant l'encoignure des ruce Peydras et Tchempiteules et meurant 31 pieda 2 pouces de soc à la rue Poydras eur 43 pieda 9 pouces de soc à la rue Poydras eur 43 pieda 9 pouces de se prefendent et fisçade à la rue Tohempiteulas, et les lete nec 4 et 5 cent contigus et mourant chacan 30 pieda 6 pouces de face à la sur Peydras sur 63 pieda 9 pouces de professeur, le test en meure américaine. Les amelierations comprenant un grand magnets en briques à trois étages, désignées par les mes 401 403, 405 et 407 rue reydras, celu Tubespitoules.

Tubempitoulna.

20 Leux certains lote de terre, avec les amédierations qui s'y treuvent, aitaés dans le premier District de cette ville, dans le même diet que le propriété si-deseus premièrement decrite, désignés comme lets Ese 1 et 2 sur an devis de veyer, dressé per C.A. de Arman député veyer général, le 27 avril 1858, an mozé à un cet pessé pardevant ledit netaire Eugel le 28 mei 1658 comme il est mantienné sei deseus. Ledit let Ne 1 mesurant 21 pieda, le pessées, 5 lignes de face à la rue Tebeupiteulas, 22 pie le 10 pesses 2 lignes de largeur au fond eur 68 pieda 6 pessées et 4 lignes de pessées et rue le cett Ne 2, et 89 pieda de prefendeur sur le cété vere la rue Estaces, et leit let No 2 est contign au lei. Bel et mesurant 21 pieda 3 pesses de face à la rue Tehoupitoulas sur 68 piede 6 peuces de lignes de prefendeur sur la ligne de côté de liet Ne 1, et 68 pieda 5 pouces de profendeur sur la ligne de côté de liet Ne 1, et 68 pieda 5 pouces de profendeur sur la coité le plus près de la rue Foydras, seves 22 pieda 10 pesses 2 lignes de largeur dans le fied. le tout en mesure américai e. Les amélierations sont désignées par les Esc de 7 et 411 rue Tehoupitoulae et comprenant un grand magasin double en briques à treis

3º Un certain let de terre avec les amélieproduction qui s'y trouvent, situé dans le même district et liet que la propriété premièrement déstrite, désigné par le Bro 18 sur un devia marqué C, lequel dit let mountant 21 piede 8

ponces de face à la rue Tohompionies sur une profondent de 100 pieds, meente américaine. Les américations sont désignées par les Nos 415-417 rue Tohompiteulas et compranat un grand magasin en briques à trois étages. Les propriétés et desuns décrites sont si-tuées dans le contre du commerce en gros et sont venduse exjétées aux baux qui s'y treu-vent.

sont venduse enjettee aux bank qui s'y treuvent.

4º Un certain lot de terre uitné dans le Premier Diririot de cette ville, dans l'illet 297, berne par les rues 8. Rempart, N. Poydras, Saintegn et Pardide, désigné par Edgar-Fillé, voyer, daté le 13 juin 1907 et mesurant d'après ceci 19 pieds 9 pences é lignes de face à la rue 8. Rempart, 7 é pieds 11 pences et 5 lignes de prefendeur et inçade à la rue N. Peydras et entre lignes parallèles.

Les médioraisens sont désignées par le Ne 449 S. Hempart et comprennent un magasin e sécidence à deux étages, compé au les de chansele par une buvoits.

e steldence à deux etages, compé au 1es de chancete par une buvette.

5º Une certaine pertien de terre dans le même district et ilet que la propriété di-deseus quatriémement décrise, désignée par les lettres B et C sur le snadit devis par Pillé, et mesurant ensemble d'après ledit devis 37 piede 8 peuces 6 lignee de fisce à la rue S. Rempart par 74 piede 11 peuces 5 lignee de prefendent entre lignes parailèles, Les amé liorations sent désignées par les Noc 465 et 447 rue S. Rempart et comprennent un grand magnein double et résidence en briques à deux étagre ecompée aux rue des chances par une discourse.

6º Une certaine pertieu de terre, ensemble avec les bétieses et améliorations qui s'y

Go Une certaine pertion de terre, encemble avec les bâtisces et améliorations qui e'y trouvent dans le même district et ilet nomme le propriée ci descus quaerièmement décrite et mesurant d'après ledit devie per Plité sur lanquile est désignée par la lettre D, 37 peds 9 pouces és fince à la rue 8. Remparte sur 74 pieds 12 pouces 6 lignes de professeur, entre lignes paralièles. Les améliorations cent désignées par les Mes 439 et 441 rue 8. Remparte et comprenses un grand magasin et résidence deuble en briques à deux étages comp au res de chaussée per un magasin de quincalilerie.

Les propriétée ci-desus décrites quatrièmement, cinquièmement et sixièmement ayant l'ayant l'unage d'une allée de 4 pieds de invent.

ment, cinquièmement et sixièmement ayant l'ayant l'unage d'une allée de 4 piede de lar-g-ur dens le fond et s'ouvrant sur la rue Deux certains lets de terre située dans

purous o ligues de prefondess estre ligues, parallèles, le let S formant l'encetgaure des ross Cion. t et Claibonne. 8º Une certaine pertion de terre avec les batteses et amélieratione qui e'y treuvent,

cour Civile de District pour la Parois aiuse dans le quatrième District de cette ville, dans le carré d'liet berné par les rese Washington, Quatrième, Magasine et Coustance : ladite terre meeure, pied américain, 86 pieds, 11 peuces, 6 lignes rue Quatrième ser une profendeur du cété de la rue Magarine de 128 pieds, 10 pences, 6 lignes; 30 pieds, 2 lignes de largeur à l'arrière, et une profendeur du cété de la rue Centannoe de 128 11 peuces, 1 ligne entre lignes paralièles, lequelle portion de terre ec compose d'une partie de terrain 4 et de teus les terrains 5 et 6, sur un plan de R. F. Nichole, veyer, date du 8 avril 1345, deposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et de teut le terrain 5 aux un plan de H Meclhausen, veyer, le 4 mai 1844, déposé au buveau de L. Hermann, ancien notaire, et de teut le terrain 6 aux no plan de H Meclhausen, veyer, le 4 mai 1844, déposé au buveau de L. Hermann, ancien notaire; toutes ces mesures étant dennées err un plan et un cert float d'orpentage de E. Pili, voyer, date du 15 iniliet 1891, annanté, à un acte pardevant Jas Fabey, ancien metaire, le 20 juillet 1891. Les améliorations sout designéée par les Nos 1016 et 1018 rue Quatrième et 1020 rue quatrième, et comprennent un magnifique cettage deshie avant 7 chambres, saile de bain, etc. Fabey, ancies meraire, le 20 jeillet 1891. Les améliorations sont designéée par les Non 1016 et 1018 rue Quatrième et 1020 rue quatrième, et comprennent un magnisque cettage deuble syant 7 chambres, saite de bain, etc. Les maisons en question sont en accelient état et tenjours en destande par de bons locataires 20 Une certaine pertien de terre située dans le Quatrième District de acte ville, carré Ne 130 borné par les rues Magnaine, Quatrième, Censtance et Treinième, désigné par la lettre & sur un plan d'Edgar Pillé, daté du 11 jain 1907, et mesurant 108 piede, 10 pesces, 5 lignes de face rue Magnaine, 110 piede, 6 seuces ée prefendeur sur le cété de la rue Treisèces; 45 piede, 3 peuces, 7 lignes sur la ligne inférieure; de là, une actre presenteur de 32 piede, 5 lignes; de là sur une ligne parallèle à la rue Magnaine, 158 yiede. 10 pouces, 4 lignes, de la SU piede, 11 pouces, 1 ligne de face rue Quatrième; de là sur une ligne parallèle à la fagnaine, 158 yiede. 2 peuces 6 lignes et 111 piede, 7 pouces, 4 lignes de la sur une ligne parallèle à la fagnaine, 95 piede, 2 peuces 6 lignes et 111 piede, 7 pouces, 4 lignes de l'autre côté. Les amélierations comprennent une grande maison en bele à deux étages, retirée du trotteir, salar soite en for devant, et écurie à deux étages et anvent à l'arrière. La maison a certifor, saleu, salie à dégrement, office, galorie de côté et serre en premier étage. Au second étage, corrider, 7 grande apparteur enje à coucher, celle de bain, galories, etc., grande écurie ayant 2 chambres au desens, citerane, etc. Les terraine sont vastes et sont tracés, jardin, Schillinger. Maleon magnifiquement tapinée, gas partieut. La maison porte le Ne 2616 rue Magnatia.

10° Un certain lot de terre dans le même district et liet que la propriété ci desens décrite, désigné sur le plan de Pillé par la lettre R at maeurant q'après lui 31 piede 3 pouce et lignes entre lignes parallèles; attenant sudit let A sur le côté vers la rue Quatrième.

11º Un certain let de terre dans le même district et ilet que la neuvième propriété sus-décrite. désigne par la lettre C dans le planses neumé de Filié et mesavant enivant celui-ci 64 viede, 2 lignes de foce à la rue Magasius sur une profondeur et foçade à la rue Quatrième de 111 piede 7 pouces et é lignes es formant le cein des rues Magasius et Quatrième. Les auélierations seus décignées par les Mos 2622 et 2626 Magasiu, à l'enceignure de la rue Quatrième et comprensent une grande bâtiese en briques de qu'elle à deux étages, retirés de la rue, avec barrière en fer devant, custement d'un cété 6 canabres, chambre à bain, 2 citemes, hangar, sto.; l'entre cété centient 9 chambres, chambre à bain, corrider etc.: et trois petites chambres dans le bâtiment gan partect. 11º Un certain let de terre dans le même gas partout.

Le dixième et la cusième propriété de crites serent vendues es semble 12º Un certain lot de terre aves teutes les bâtisses qui s'y treuvent dans le même dis friet et ilet que le neuvième preprieté sue-décrite, désigné par le lettre Deuvielet plan de Pillé, et merurant d'acrès lui 31 piete 5 penses 5 lignes de face à la rue Quatrième sur nue professéer de 127 piede 1 pence 2 lignes

13° Un certa'n lot de terre, avec les amélierations qui s'y trouvent situé dans ledit
Quatrième District, dans i det No 155, borné
par les rues Magazins. Neuvième Camp et
Huitième, formant I angle des ruse Magazins
et Henvième, et mesogrant 31 piede 8 1;2
pouces de face à le rue Magazins aux 95 piede
11 pouces de profondeur et de face à le rue
Henvième, ensemble avec l'ounge d'une allée
de 4 piede de lorge dans le fond, euvrant eur
le rue Neuvième, étabil par un sote paceé
partévant J F. Coffey, anoten metaire, le 39
soutemere 1873. Les aucétierations sont déelignées par les Noe 313° et 3131 rue Magasine et contiennent un magnain avec chamb-se
au desens.

antre lignes parailèles.

ilet que la trassième propriéte décrité, mesu-rant 21 piede v 1/2 ;-ouces de face à la rue Magasine sur 95 piede 11 posses de profes-

Magazina sur 95 pieds 11 posses de profon-deur, entre itgues parallèles, avec l'unaga de l'allès commune qui viest d'être mestionaée. Les amélierations sent désignées par les Nes 3135 et 3127 res Magazine et continument un magazin au res de anausses et des chambres à l'étage ampérieur. 15° I's certain let de terre avec les bâtiseses et amélierations qui s'y treuvent, dans le Nicième District de cette villa, dés gné par le No 64 sur le plan original de la ville de Ric-gerville, maintenant le No 534, et borné par ruse (letavis, Jeseph, Franklin [autrefels Green eu ét André) et Liberte (autrefels BitDevid), mesurant (200 pieds, 7 posses, 5

mément è un plen d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 12 join R'el? à saveir : Lote 1, 2,3 a t.4 co rigue et mesarant cha-cun 30 pinés 2 penese de face à la rue Uctavie sur me profondent de 125 piede entre lignes parallèles, le let 1 formant le coin des rues Octavie e: B. Liberté; assemble avec les bé-tieses et améliorations qui s'y trouvent dési-gné par le No 2030 rue Doinvie, et compre-mant une résidance en bels avec serbasement. retitée de la tue avec bartière en for devant et contenant 6 chambres, chambre à bain, office,

over, vestibare gelerie, otterne, hanger, etc., le tout en benjêtet. Lote ê et 6 contigue et meermat chacus 30 pleds 2 poucos 6 ligues de face à la rue Ueth-rie eur une profundeur de 125 pieds entre ignes paralièles.

Esta 7, 8 9 et 10 contigua et mesu ant cha

Moto 7, 8 9 cf 10 Contigue et mean and can-can 30 pirds 3 ponces de soc à le rue Octavie ser une profendeur de 125 pieds setre lignes paralièles, le lot 10 formast le coin des rues Octavie et Franktin. Lots 11, 12, 13, 14 et 15 centigue et mesurant, chacun, 29 pieds de face a rue Franktin sur une profendeur de 151 pieds, 3

Jeceph.
Lots 16, 17, 18, 19 et 20 contigns et
mesurent, chacus. 28 pieds de face à in ran
Liberté sur une profendeur de 151 piede. 3 Liberté. Un des encrés d'ilet les plus désirables dans le Sizième District et enteuré de boiles de-

Toutes les propriétés améliorées serons vendues sujettes à leurs baux et loyers respectifs, le loyer devant revenir aux acquéreurs à dater du lour où les actes de vente seront signés. Des détaits complets à l'égard des baux peuvent être obtenus des Encanteurs et seront annoncés au moment de la vente,

Conditions—Un tiers on plus complant à l'option des acquéreurs, le belance à un ou doux ane de crédit. 7 Ord d'intérêt par an représenté par des billets des acquéreurs, à représenté par des billets des nequereurs, à datar du jour de l'adjudication et garantie pai lieu de vandeur et sypothéque, fots acquéreur devant payer en plus et su-dessus du pris d'achat les taxes d'Etat et du ville de l'année 1907 et le coût de tous certificats que l'en pourrait avoir à stitacher à la vente Dix pour cont comptant du prix d'adjudication cerest

M. H. L. Favret, averat du mineur. 20 est—20 27—aer 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENGAN-

Lionel M. Ricau

WHOMUS SUDIDIALES DOUYES. DOUVES.

∠ Chars de Doeves de Barils Exportées.

VENDREDI, le 22 Novembre 1907, à 11 heures A. M., aux hangars de la L.R.& N.Co., rues Julie et Clara. TOUR LIONEL M. RICAU, Encanter—
Bureau No 825 res Union—Per ordre
de la J. H. & E. Co., peor le cempte de qui
cela concerne, sous l'Agte 124 de 1890, denx
chars de deuves à barits exportace, comme

that 8 P .- 64612, expedie de Quitmen Char B F.—Caal., aspectiteur "Wi-nant Blave Co", notifier James Graham Char L. B. & M.—SubD expédié de Quit-man, Lee, consigné à l'ordre de l'expéditeur, notifier James C sham.

Constitues.—Couvetant sur les lieux. 19 ner-12 17 81 94

ANNONCES JUDICIAIRES

TENTESPAR LE HERMIN.

ANNONCE JUDICIAIRE. Fente de Propriété de Valeur

tiorée du Cinquième District. Pertant le Me municipal 806 rue Belleville. inconsion de Letitia J. Hypes, Veste de Morgan Wattigney.

COUR CIVILE DE DISTRICT peur la parte d'Oriseas—No 93.571, Division E.—En vertu d'un ordre de vente daté le 17 ectabre 1907 a moi aireasé par l'incorrable Cour Civile de District peur la Paroisse d'Oriseau, Bivision B. dans l'affaire di-dessus instaise, le precédensi à la vente à l'onshère publique, à le Bourse des Proutrèté Fencières, No 311 rus Barouse, entre les ruse Union et Gravier, dans le Premier District de estre ville le JEUDI, 31 novembre 1907, à midi, de la propriété el-après éécrite, à sevette.

Un certain let de terre ensemble avec toutes De carrier for no retre ename to avoid the batteres of amillocations qui s'y treuvent, ot tome les droits, voice priviléges, servitudes et dépendance y appartenant ou de queique inque me dependant, situe dans le Cinquième Destrict de cette ville, dans l'ilet No. 46, borné per les ruse Jackson (maintenant l'avente Bildell). Homer, Elmire et Chestnet (mainte-nant Belleville). Indit les ess désigné par le go deux, et mesure trous deux pieds trois semoss de face à la rus Belleville per une pre-fondeux de cent vingt pieds, antre lignes pe-

ra lèles.

Conditions -- Comptant : l'acquérent devent
dépener dix pour cent sur le prix de l'adjudi
entieu au mement de la vente.

E. B. MCMURRAY,
Shérif Civil de la parciose c'Oriénee.

Kernaghan, Cordill | E. Randelph Gurley. & Parkerson.

ARRODOS JUDICIAIRE. MENGLES DE MAISON, INSTALLATIONS ET BRMEMENTS.

Succession de Mme Christina Miller, Propriété de Valeur veuve de Jacob Rein. No 82,904 Cour Civile de District pour le parsiese d'Oriéane. DAE KERRAGHAN, CORDILL & PAR
KERSON-W-A. Kerneghan, Essenture - Eurose 359 rue Carcadots-MARDI.

Is 26 novembre 1907, à 11 heures a.m., il
cara vanda à l'enchère publique, en vorta
d'un serire daté le 12 novembre 1907, de
l'Esn. John 8t Panl, inge de la susdite Cour,
Bevision C, dans l'affaire ol-desens intitulés,
car les lieux Ne 1254 rue Tencupiteulas, entre

Vin lot de metables de maison,

Un lot de meubles de maison,

J. B. Reser, avecat. 14 nov—14 17 24 26

AMEGICE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Placement Productif en le Cettage Double,

Nos 444 et 446 rue S. Franklin. E. J. Randers et al vs John H. Randers et als. M. S. Rander's et la Vijonn de District pour la parciase d'Urisans.

TDAR KEENAGHAM, C. RDILL & PAR-KEENAGHAM, C. RDILL & PAR-KEENAGHAM, C. ROULL & PAR-MARCHES Burean 339 rue Carondeist—JEUDI. 13 décembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriètée Foncières, 311 rue Barcane, il sere la la Urandam re billons au verte de et cen 12 décembre 1907, à midi, à la Bourse des Progréétés Foncéres, 311 rue Berramo, il sera vendu à l'exchère publique, en verta de et cen fighte de la les de l

ignes et seems de line à la ris bus par est vingt einq piede quatre pouces et sept lignes de profendeur.
Cette propr été est presque dans le centre du commerce et ne pourrant pas être mieux actues pour un placement en suseé productif du commerce de se position de l'acquirent en plane comptant, à l'estion de l'acquireur, et la balance, s'il v un a devant être représente par un billet à receveir en exentant de telle balance, portant la date de la date de l'adjadiantieu à telle enchère publique, devant être fait à l'erdre de digné et endescé per tel acquéreur; ledit billet à receveir devant être fait à l'erdre de et de de l'adjadiantieu à telle enchère publique, devant être fait appable en man de se date, portant intérêt au taux de acque pour ceut per au de sa date, et devant être garanti par lien de vendeur, pr'vilèges et l'appethèque sur la propriété vendue. L'acquéreur devant accumer, en plus du prix d'achat, tous les frais de tels certificates qui et union trequie, et payer peur l'acte de vante perdevant John Wagner, notaire, et aussi devant payer en plus tentes les taxes duse sur la dite propriété peur l'année 1907. Les leyers de ladite propriété ne devant être cel·leté par l'acquireur qu'après le passage de l'acte de vente. 10 pour cont comptant requis

lecté par l'acquarent qu'après le passage de l'acte de vents. 10 pour cent comptant requis an moment de la vente.

O. #. Claiburne, avocat pour les demandeurs B B sons, avoid pour les défendents. 10 nov...-10 17 24 ...-44c 1 8 12

AMMONCE SUDICIAIRE. Meubles de maison, Bric-à-brac, etc. esten de Mme Catharine V. Ackerman. Besessies de Mms Catharine V. Ackerman.

We 84.065—Cleur Civile de District pour la
Pareisse d'Orisana.

Tha R KERMAGMAM, CORDILL & PAR.

EERSOE.—W. A. Kerngham, escanser, Bureau 439 ree Carondelet MERCHED1 le 20 novembre 1907, à 11 houtes a.m., il
sers vendu à l'embbère publique, en vertu d'un
sertre daté le 6 novembre 1907, de l'Hon.
George H. Théand, juge de la sandite Cour,
Division E, dans l'affaire di-dessus intitulée,
sur les lieux Me 2204 rue 86 André, entre les
rues Liberté et Heward. Trues Liberté et Heward. On les de mon bles de maisen, brie à-brac grammente, etc., d'appès l'inventaire enrègie:

Conditions-Comptant. J. B. Bosser, avenat. 9 nev-9 10 17 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Leah (on Frances)

Blackbarn. COUR CIVILE DE BISTRIOT POUR LA paretses 4 Orisans — Eo 79.765—Division D.—Avis est par le présent donné eux gréensters de optie aucoessien et à toutes autres personnes intéressées d'aveir à dédutre, dans les dix jours qui suivrent la présente sotification, les raisons (g'ils en ent es course sotification, les raisons (g'ils en ent es course sotification). pervent en avoir) pour loquelles le compte final et tableen de distribution generaté par Adolfo Dugué, administrateur de cette auconsten, ne cerasent pas approuvée et homologuée et les fands distriapproved or homologuée et les fends distri-bute conformément audit compts. Par ordre de la Cour TEOMAS CONVELL, Greffier.— E. T. Fierman, avocat. 18 acr = 13 17 22

ANNONOS JUDICIAIRS. VENTE EN PARTAGE.

du 7me District

Contigue à la "Water Purification Plant."

Cottage et 5 lots de terre

Coin des rues Gen'l Ogden et Cohn, et portant le No municipal 1901 rue Gen'l Ogden.

Lavinia Johnson vs Gus. A. Mattle.

Cour Civile de District peur la pareisse d'Orléans-Dossier No 83,660-Division D. EN vertu d'un ordre de jugement par l'Hon W. B. Hommerville, juge de la Divisibi D rendu et iu en Cour ouverte le 18 octobre 1907 et lu et signé le 24 octobre 1907 dans l'affaire di descue intitulée, je procéderal de l'affaire di descue intitulée, je procéderal de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. Ho 311 rue Barenne— MARDI, le 3 décembre 1907, la propriété ci-

après décrite, à savoir:

1º Deux certains lots de terre situés dans in ville de la Nouvelle Orlèans, en cette pertion autrefois comme comme Carrollton, et désignée par les numéros 21 et 22 d'après un devis annexé à un acte de veste par B. N. devis annexé à un acte de veste par B. N. désignée par les numéros 21 et 22 d'après un dévis annené a un acte de vente par B. N. Fortier à A. Bobinese, peasé pardevant Frederick Defisel, un moraire en cette ville, le 21 février 1971, dans l'ilet 102, borné par les ruce Eagle en Mary, Cohn. Huitimes, maintenant Spruce, et Jeakson, meintenant Général Ogden. Les lits sont contigue et mean reat chacun treute piede de hoc à la rue Jackson en Général Ogden par cent vingt piede de professéeurs entre lignes parallèles.

Le let Me 22 fermant l'enceignure des ruce Jackson, maintenant Général Ogden, et Cohn, menten le mes des ruce des ruces des ruces des ruces de la ruce de la

sus décrite et désigné comme let Mc 30 sur le plan of dessus mentionné. Ledit lot No 20 mesurant trente piede de (nee à la rus Jecksem on Général Ogéon au une profesadar de comt vingt piede autre lignes parallèles.

Bo Un autre ovrtain let de terre dans les mêmes district et let que la prepriété ci dessus de ita, et désigné comme let No 19 eur le pian ci-dessus. Ledit lot No 19 mesure trente pieds de fince à la rue Jackson ou Général Ogéon, par une profesadar de cent vingt piede entre lignes parallèles.

40 Un autre-cestain let de terre dans le même district et désigné comme let No 18 une le pian ci-dessus déstit. Ledit lot No 18 meen au décrite et désigné comme let No 18 une le pian ci-dessus déstit. Ledit lot Me 18 meen ant trente piede se fisce à la rue Jackson ou General Ogéon, sur une profesieur de cent vingt piede, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Bussière Renen, notaire, aux frais pardevant Buscière Rezen, notaire, aux frais

des acquarturs, et de ant assumer les taxes d'Etst pour 1907; un dépêt de 10 070 suigé au mement de l'adjudication avec E. EAMDOLPH GUELEY, Encantour. F. Bivers Richardson, avocat pour la de-J. J. McLaughim, avocat y ur ledefendeur. 27 oct-nev 3 10 17 24 - dec 1 3

W. R. Metzler.

ANNOHOR SUDICIAIRE

Dentistes Attention!

N vertu d'un erdre de l'Henorable W. B. L'A Noerta d'un overe de l'Ennorment w. B. L' Sommerville, jage de la Division D. de la Cour Civile de Distriot, Paroisse d'Oriéane, daté es signé le 7 nov unbre 1907, in re No 83,613. Seconsten de 4. Good Lanaux, adres-ser à Geo. Lanaux, administrateur et par ini autoriser, le vendrai:

Vendredi, le 22 nevembre 1907, A 11 houres a. m.

An No 312 de la rue Carondelet. Un assortiment de choix d'appareils de des tietes es component de : une chaise destaire et accesseires, une machine à pied, ga vei-canisateur, une trousse de voyage et instra-mente dentaires, etc., ainsi qu'en chien "per-ter" de race et une mentre Eigin avec chai-

ne. Le test d'après inventaire.

Conditione—Comptant

W. K. METZLER, Encantour.

Geo. Lansux, administre eur.

Chas F. Cimberne, avecat

10 nov - 10 17 19 22

Peter Gallagher. ANNOHOE JUDICIAIRE

MARDI, le 26 Novembre 1907. In re. Dorothy Wagner, femme de Frederick Glasser, vs Frederick Glaeser.

No 86,641, Cour Divile de District, Div. B. Bâtisse de Valeur à _Trois Etages,

No 729 RUE CONTI, (Entre les rues Boyate et

Bourbon) Que 200 pieds de la Maison de Cour de Deux Millions de Dollars, maintenant en construction.

Cette Propriété n'a pas d'égale pour objet de spéculation. Devant être vendue à la Bourse des

Propriétés Foncières de la N. O., No 311 rue Baronne, A MIDI. DAR PETERGALLAGHER. Encaptons DAR PETER GALLAGHER. Encanteur

—En verta de et conformément à un
jugement rendu le 21me jeur d'extebre 1907
et signé le 25me jour d'extebre 1907
et signé le 25me jour d'extebre A. D. 1907,
dans l'affaire ci descus intitulée et numératée,
ordennant et dégétant uns dissolution de la
communauté, et en vertu d'un erdre daté et
eigné le 25me jour d'extebre A. D. 1907, par
l'Hen. Fred. D. Eing, juge de la Division B
de la Cour Civile de District peur la parcisse
d'Oriégos, ordennant la vente à l'anchère publique de la propriété immobilière appartenant à la communauté et adressé à moi, je,
Peter Gallaghar, un Encanteur d'iment lion-Pater Galiagher, un Escantuer d'insent lion-cié et autorisé, offrirai de vendre à l'enchére publique au plus haut enchérisseur. à la Bourse des Prepriétés Fencières des Bouvels Orléans, Se 311 rue Baronne, M. à BDI, le 26 nevembre 1907, le propriété ci-après éterité,

à saveir:
Un certain lot de terre avec tentes
les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent
et teus les dreits, voies, privilèges, servitades,
avantages y appartenant eu de quoi que façon
en dépendant, situé dans le Deuxième District en dépendant, situé dans le Deuxième District de cotte ville, dans l'llet berné par les race Couti, Bourben, Royale et St. Louis, désigné par le numéro etx [6] sur un plan dressé par H. Howard, architecte, le 20me jour de sep tembre 1845 et déposé comme plan 102 dans le livre des plans de Theodore Guyel, un notaire en cette ville; ledit lot mesurant, en manure américalme unes sant 1071 indanotaire en cette ville; lodit lot mesurani. -n mesure américaine, vingt sept [27] piede sept [4"] lignes de face a la rue Conti sur une profendeur entrelignes égales et parailèles de soixante treiz» (73') piede et nenf (8") ponces, ladite prepriété est bornée sur un cê-é par le jot No Cinq (5) et sur l'autre cété par le jot No Cinq (5) et sur l'autre cété par le jot No Sept (7) et dans le fond par une aliée eu passage, syant trois [3"] piede, huit [8") poucce et quatre [4"] lignes de largeur, s'ouvrant à la rue Bourbon et en commun audit let, et contign à la propriété; étant la même prepriété qui était soquise par Frederick Giaceer, par acte pardevant Francus D. Charbonnet, notaire de cette ville, le 6 mai 1904. Titre enregietré en le livra des Tamferte 198, folie 144.

folio 144.

Conditious—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1907 devant être assumées par l'acquersur: l'acte de vante devant être passé pardevant Eobert P. Dyton. sotaire, aux frais de l'acquereux, et na dépôt de 10 0,0 du prix d'achat devant dura fui en moment de l'adiablacte devant dura fui en moment de l'adiablacte. Atre fait an moment de l'adjudication.
PETER GALLAGER, Encanteur,

Bureau, 846 rue Commune. Thompson B Walker et Benjamin J. Wolf vocate pour la demanderesse 26 ect - 26 27 — nev 3 10 17 24 26.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE. Jolle proprieté du Troisième District,

MERCREDI, le 27 novembre 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Beronne. Prank Simeen vs George Omer et Auguste No 83,279-Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

En verto d'un ordre de l'Hen. Cour livie de District, daté le 22 octobre 1907, dans l'affaire di dessus intitulés, je, au mo-ment et à l'erdroit di dessus mentienné ven-drai comme suit, à savoir---Un restain let de terre avec les bétisses et améliorations qui s y trouvent, situé dans le Troisième District ce cefte ville, dans l'ilet No 1047, borné per les rues Miro, Galven, No 1047, borne par les tues Miro, teavez, D. Abadie et Onraga, désigne par le No 16, sur un cevis ansexé s'un acte de vente parde-vant. Antoine Dericocurt: notaire, en cette ville le 19me jeur de mai 1875, lequel ditlot meaure, en masare américaine d'après cela, 31 pieda 7 pouces de face à la rue Miro sur 115 piede de profon jeur entre lignes parallé-les.

es. Conditions—Comptant L'acquérour devant nesumer et payer en plas de son enchére les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles peux l'année 1907 avest blen que pour l'acte de vente perdevant John F A. Hebal, notai e, ne devant receveir aneun revenu excepté après le passage dudit acte, et déposer l'O pour cent de son enchère au moment de l'ad-indication aven

GEO. ST. PAUL, Encenteur. 137 rse Carendelet

A & Calengre, A. J. Peters, arecate,
27 pct—27—ner 2 10 17 24 27

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIALES. Mardi, le 10 décembre 1907 Buccession de John McCue. No 83,436—Cour Civile de District, Div. A Propriété de Valeur dans

le Premier District. La Résidence Double en Briques à Denz Etages.

ruce Hace of Orange). La Bâtisse Simple en Bois à

Denx Etages. No 710 RUE RACE [cours les race St Tho-mas et Chippewa].

Devant être vanduse à la Bouves des Proprié-tés Founders de la Nouvelle Orienne, No 311 rue Baronne,

DAB PETER GALLAGRER, Escantent —Ea vertu d'un ordre de l'Hen. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléana, Division A, daté et signé le 5 novembre 1907, et à moi adressé. l'effirmi de vendre à l'enchère publique, MABDI, le 10 décembre 1907, à la Beurse d'Escan de la Mouveile Oriéans. No 311 rue Baronne, la prepriété ci après décrite, à es-

veir— 1º Un cortain let de terre ensemble avec le 12 avril 1846. déposé en l'étude de E. Har-nett, notaire, et d'après un antre plan dressé par Fevruson, architecte, daté le 5 janvier 1856, déposé en l'étude de James Graham, anciem notaire peur référence, ledit let est dans l'its borné par learnes St Thomas, Rece, Orange et Chippewa et meeumat en meeure angiales 31'11" 5" de face à la rue 8t The-mas sur 95' de profondeur entre lignes paral-

istes. - 2º Une certaine portion de terre, ensambl : avec les bâtisses et améliorations qui s'y treuvent, aituée dans le même let comme el-deseux désrit; le dite portion de terre évant la portion du fond du let fésigné comme let 2 sur un plan dressé par Louis Burgt, voyer, le 12 avril 1846, dépecée en l'étade de E. Barnett, netaire, en cette ville, et mosurant 35' 11" de face à la rue Baca, commançant à un point 59' 1" de l'escoignure de la rue Et Thomas, par 30' 11" 5" de p'ofondeur plus ou moins, toutes en meutre américaine.

Coeditions — Comptant; les acquéroure devant payer au deseux et en plus du mont en

Conditions - Comptant; les sequéreurs de-vant payer au deseus et en plus du mont est de seur enchère, tentes les taxes duce et exigi bles eur ladite propriéé pour l'année 1907 et devant déposer du pour cont du montant de leur enchère au moment de l'adjudios les, et receveir les loyers de ladite propriété que du jour du passage des actes de vente. Les actes de vente devact être passée pandevant Chas A. Butler, notaire, aux ireis de l'acquéreux. PETER GALLAGHES, Escanteur, Bureau 846 rue Communs.

Bureau 846 rue Commune. Edwin Laiser, Charles A. Butler, avecate our l'adm nistrateur. 9 nov-9 10 17 24-déc 1 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Martin Weydig. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareises d'Oriéans — No 82.068 — Division E - Avis est par le présent demné aux créanciers de cette succession et à teutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jeurs qui suivrent la présente netfiscation, les raisesse (s'ils en sui experiente présente par Les, M. Weydig, sancataur de cotte succession, ne serain. particular de cotte succession, ne serait pas appreuvé et homelogué es les fends dis-veltués conformément eacht escapés. Po-redre de le Ornz. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. G. Brice, A. W. Cooper, avocats. 13 nov-12 17 22

Succession de Muse Peter J. Kelly. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partouse d'Oridans — No 84.200 —Division E — Attendu que Peter J. Kelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des iettres d'administration dans la succession de fou Mus Peter J. Kelly décédée intestat; avis set per le présent douné à tous coux que seus peut conseruer d'avoir à ééduire dans les dix jours, les raisens neur lessembles il ne seruit peur les raisons pour lacquelles il ne sorait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Gradier. —



QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

Danziger & Tessier Carrère & Keeney

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

Doux bone lots pour constraire rue Rocks binve, outre les rues Commans et Gravier. Philbert Gerard vs Agatha A. P., Frederic d

No 83,160. Cour Civile de Duitriet pour neroisse d'Orléans. DAR DANZIGER & TESSIER, C. Caronderet—MARDI, le 26 nevembre 1997.
à midi, à la Bourse des Prepriétée Fencière.
311 rue Barenne. il cere vendu à l'enchère
publique, en vertu d'us jugemant reedu et
eigné le 21 cetebre 1907 par l'Hen John Ét
Paul, juge de la suedite Cour. Divisios C.
dans l'affaire oi-descue intitulée, la propriété
ei-après décrite, à enveir:
Deux certains lots de terre dans le Premier
District de cette ville. dans l'liet berné par
les rues Commune. Gravier. Eschebiave et
Dorgeseis, désignés comme les lots 29 et 20

lee rues Commune, Gravier. Econociae et Dorgeneia, désignés comme les lots 29 et 20 de l'ilet 57d, et mesurant chacus 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rocheblave sur les prefendeurs cuivantes, à savoir : 275 pieds 6 peuces eur se legne-divisant secleta 29 et 30 et 175 piede 3 peuces 6 lignes sur la ligne de côté du lot. No 30 le plus près de la rue Gra-vier.

vier.
Conditions - Un tiers en plus comptant, et la balance, s'it y en a, en un ciédit de 1 ou 1 et 2 ans. devant être représenté par un billet et des billets de l'acquéreur ou des acque-reurs, pertant intérêt au taux de 8 pour cant par au de la date de l'réjudiention jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spétiale si iden de vendeur et privilège sur la propriété de la contra l'acque et privilège sur la propriété vondus, teutes les clauses usselles de sécuri té pour garantir le payement at dit billet en desdits billet, l'acquéreur en les ac-quéreurs devant assumer les taxes de 1907; andessus du prix de l'adju-dination; 10 pour cent au mement de l'adju-

L'acte ou les actes de vente pardevant J. H. Forcelle Jr, netaire act frais de l'asquérear. 26 ect—26 27—nev 3 10 17 24 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SEERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de la mortie d'intéret indivis

de in propriété de valeur amélieree du Bixième Pistrict. ortantile No Municipal 6032 rue Constance, entre in rue State et in ligne Burtheville, Et le drott d'unufruit dans le reste d'une meitié indivise de ladite propriété. American Surety Company of New York

ve Herman L. Mewald et al. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans.—He 61.262.—En vere d'un writ de firi ficias contre Harman L. Neweld, à moi adres et par l'Hamershle Ocar Civiles de Minimot pour desseus différents dans l'affaire et desseus intimiée, je procéderal à la vente à l'enchére publique, à la Boures de Propriétée Fondères, No \$11 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cotte ville, le JEUDI, 19 décembre 1907, à midi, de la propriété et-agrée décrite, à geotre.

Premièrement - Un demi-intérêt indivis

Premièrement — Un demi-intérêt indivis dans et à la propriété comme auit, à savoir— Un certain morcean ou pot on de terreseitsé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orleans. cans l'ilet borné par les russ Constance, Patton, l'avenue Siate et la ligne de Burtheville, ladite portion fermant l'encoignure de la lus Constance et la dite ligne de Burtheville, et mesurant soizante piede de face à la rus Constance, selxante deux piede six pouces deux lignes de largeur dans le fend, par cent cinquante piede deux pouces s x ignes de protance, selxante deux pieds six pouces deux lignes de largeur dans le fend, par cent dinquane piede deux pouces ax lignes de profondeux entre lignes parailèles, d'appès un plan fait nar Geo. M Grandjean, député voyer de villa, dané oc 7 mars 1891, annexé à un acte de vente par Mile M. McGrath à Mine E. Welker, passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 5 janvier 1894, composé du lot Ne Quinse (15), mesurant vingt sest pieds dix pouces uns lignes de face à la rue Constance. Vingt neuf pieds dix pouces trois lignes de largeur dans le fend, cent vingt pieds deux pouces aux l'autre ligne de côte le séparant du lot Ne 14; le toot du lot Ne Quatorzo mesurant vingt sept pieds aix pouces de face à la rue Constance cent vingt pieds deux pouces da profondeur entre lignes de face à la rue Constance cent vingt pieds deux pouces de profondeur entre lignes paraileles et qua re piede sept pouces sept lignes de face à la rue Constance cent vingt piede deux pouces, contign audit lot Ne 14 du let No 13 ci desaus décrit du lot No 16, lequel mesurant trents pieds sus praces deux lignes. Destrèmement—Le dreit de l'ueufroit du dit H. L. Newald comme l'époux auryivant de la communauté existant entre lui et Anna Knutz, se femme, en et à l'autre motité indide la communauté existant entre lui et Anna Kunts ne (mmo, en et à l'autre moitié indi-vise de la proprésié ci-desans éécrite. Haint dans l'affaire ci-desans

Conditions-Comptant our les lieux H. B. MCMUKKAY Shérif Civil de la parvieue d'Oriéans. Hews, Fenner, Spenoir & Cecke, avecate pour la demanderesse. - 15 nev -- 15 17 22 29 -- déc 6 13 19

OUR CIVILE DE DISTRI T POUR LA parelese d'Orléane... No 70,542... Division D... Avis set per le présent donné aux créan-Davis est parte perent contract trans-oiars de cette succession et à toutre autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix peurs qui suivient la présente notifica-tion les releons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compta final et ablean de distribution présenues per Leigh Howard, administrateur de cette successeur, ne serment pas au rouvées et homologuées et les fonds distribués conformément audit compte. Par errite de la vooi. THUMAN UOBNEUL, Greffier — Aifred E. Billings, avoost.

9 avo-9 13 19

Succession de Philip Palix He/wig. COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Derois à d'Or. Sans—No 81.618—Division C.— A vis est par le présent donné aux créancir s de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent la présente notification les raisons (s'i s'en ont ou pouvent en avoir) peur 'esquelles le compte provissire présenté per Martin H. Sullivan et Albert G. Phelps, par marin il Sullvan et altore U. Fasspa, szécuteurs « e cette aucceasion, he estati pan aspreuvé et homelogné et les fonde distribuée conformément audit compts. Par erdre de la tour THOMAS CONFELL, (Preffier.—Gerault Farrar, Ulegg & Quintere, avocate. 9 nov — 9 14 19

Paccession de Mennlipe D'Aquin. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Pareisse d'Orisons—No 82.371 — Division B — Avis est par le present donne sur créauclers de certe entression et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent la présente notification les raisons (s'ils en ont en personne noification les raisons (s'ils en ont en personne en avoir) pour lesquelles le compte et tabless de distribution présentés par Adoifo luggé, administrateur de cette aucossion, ne seraieut pas approuvée et homologuée et les fouds distribute onsformément audit sompte. Par urêre de la Coux. Tito-MAS CONFELL. Großer.—Ernest T. Fromace, avocat

Succession de Goorge Gardner (mée Dupré).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcissan d'Orriéans—No H2.053—Division C—Avis set par le présent deuné sux sréanciers de cette succession et à louise au tres pelestrases intéressées d'avoir à déduire, hans use dix jours qui suivrent la présente notification, se raisons (s'ils en ont on pentent présente par George Gardaer, atministrateur de cette succession, ne servit pas appreuvé et homologué et les fonds diatriqués conformément aodit compte Par sertre de la Ceur, THUMAS CONNELL. George—Robert J Maloney avouat.

VENTES A L'ENGAN-

Carrère & Keeney.

AMMONCE JUDICIAIRE. De Propriétés du Sixième District Convenable pour le Marchand, le Capitaliste, le Spéculateur, le

Manufacturier, le "Homeseeker", le Jardinier. Un demi-liet avec bâtisses ieant face à l'avanne Peters, borné par les-rues Octavia, Tebenpiteulne et Frent, Devant être vendu en b-oe.

L'ilet avec bâtisses Borné par les russ Wabster, Laurel, Annon-ciation et la ligne de Bloomingdale. Dovant être offerta en lota. Emplacement de commerce et Résidence

Sur trois terrains, Avenue Peters, encotgaure de la rue Tobes-pitenias, borni par les rues Lécutine et Aumeratien. JEUDI, 12 BECEMBRE 1987, A MIDI,

A la Beures des Propriétes Funcières, 311 rue Barenne. Mme Augusta Mucsch, tutrice na-

turelle, et al. versus John Stortz et ais. No SE, M63—Cour Civile de District peur le par-less d'Orième — Division A. DAL CARRERE « EZEMEY Ernest A. SAL CARRESS & KEENST, Ernest A. Parrère Encenteur-Buron No 506 rus Pardère-JEUDI le 12 decembre 1907, à mid pa la Bearac des Propriétés Features, 311 rui Barenne, dans le gramier district de estié ville en vertu de et conformément à un 12 gement resdu et eigné le 4 nevembre 1907, par l'Hon. T. C.W. Allis, inge de le Cour Civile de District pour la pare e-e d'Orisena, Division A, dans l'affaire ei-deseny intiusiée, se présédant à vendre à l'enchère publique, les presciétés et-après décrites à sevoir:

Prem érement - Une me thé d'un certain ilet de terre avec tentes les baloses et médiere-

Denzièmement - L'a cortain l'et de terre

depend at pour cost sur is prix de l'adjuid celles au mement da le restaur (CHEREA).

Sharif Civil S. A. Cricale College.

Chasine E. E. Souncies a reseau post: I administrator.

19 cet-19 S 31—ner S 15 21

Carrèère & Keensy

Carrèère & Carrère & Carrèère & Carrère & Carrèère & Carrèère & Carrèère & Carrèère & Carrèère & Carrère & Carrèère & Carrèère & Carrèère & Carrèère & Carrèère & Carr

cos de face à la rue Laurei la meme ingrair dans le fond, par cent vingt huit prede entre lignes égales et paralleles, le lot T formant l'encorgnure des rues Laurei et Webster.

Les amésiorations comprennent un cottage en beis, contenant quatre chambres, citerne, hangar, sic... 419 rue Webster, entre les rues Laurei et Annoccation.

Treisièmement—Trois certaine lois de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliors tions qui s ytrouvent situes dans l'ilet comprenant lavenne Peters, les roes Tohoupitonies. Lécontine et Annoncation, désigné par les Nos 1. 2 et 3 sur un devis fait par Edgar Pillé, voyar, daté le 19me jour de sep embre 1907, d'après lequel dit devis, les dits lots mesurant chacun 30 pieds I pace et à lignes de face à lavenne Peters et de les lus Tohoupiteules. Le lot désigne par le Ne un formant l'enco gnure de l'avenne Peters et de la lus Tohoupiteules, devant être vendu en bloc.

Les amélierations comi rennent un cottage en beis couvert en bardeaux, contenant 5 chembres etterne, hangar, écurire etc., et connu comme 5400 rue Tehoupitoules, coin de l'avenne l'eter-

enumbres cterres.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comma comme l'eter.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un et deux ans avec intérêt su tanz de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à pairment, garanti en leur paiement i artien de vendeur et privilège sur la propriété; l'acte ou les actes de vents devant contentr la non-alienation et autres clanece de sécurité et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assenme et mayer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1907; l'acte ou les actes de vente devant du partie par de la signature de l'acte de vente; 10 pour cent comptant au mement de l'adjudication pour lier la vente.

ion pour lier la vente. James C. Henriques. James B. Rosser, Jr., avocata. 10 nov-10 17 24-dec 1 8 9 10 11 12



guickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communica-tions strictly confidential MANDESON on Patents tions strictly considertial. ARRESON on Params sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special societies, without charge, in the Scientific Finerican.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific fournal. Torms 55 a beautiful fournal forms 50 a beautiful fournal fournal fournal fournal fournal forms 50 a beautiful fournal fournation fournal fournal fo

MUNN & CO. 26 18 reading, New York